

LA FAMILLE LESTAULE À AUXERRE AVANT 1600

© Pierre Le Clercq (2004)

Société généalogique de l'Yonne

LESTAULE Jean :

- Ledit 15 décembre 1506, devant Jean Chacheré, notaire royal à Auxerre, en présence de Jeannet Colonnoret (demeurant à Bassou) et de Jean Lestaule, est comparu Jean Johannis, lequel aurait dû confesser devoir à Louis Le Maire (marchand à Auxerre) la somme de huit livres et dix sols tournois, mais le prêt n'a finalement pas été consenti et l'acte notarié a dû être rayé par le notaire [BM Auxerre, manuscrit 290 M, folio 241 verso].